PROCÈS-VERBAL

CELLULE CAMERA

Réunion du bureau	Réunion du 05/11/26 par moyen informatique
Président	Georges CECCALDI
Membres	Aurélien BRIEST, Pierre TAESCH, Eric MODE, Jacky DUHAUT, Damien KELTZ
Administration	Maxime RINIE, Damien ENGEL

1- DEPLOIEMENT CAMERAS EMBARQUEES

La cellule de prévention de la Ligue du Grand Est, vous informe de la mise en place du dispositif de la caméra individuelle sur les rencontres régionales programmées le 7 et 8 novembre ci-dessous :

Régional 2 :
Groupe B
RETHEL SF – REIMS CHRISTO
AVIZE GRAUVES – EPERNAY RC 2
Groupe D
MAGNY RS – METZ APM

Régional 3 :
Groupe C
PONTE STE MARIE – ROSIERES
Groupe H
CREUTZWALD – CLOUANGE
Groupe M
KINGERSHEIM FC – FESSENHEIM FC

R1 FUTSAL
LE THOLY SOUS BOIS – KINGERSHEIM FC

U18 Régional 1
Groupe B
EPINAL SAS – BIESHEIM ASC

U18 Régional 2
Groupe C
ZORNTHAL – MOLSHEIM

DROIT D'OPPOSITION – INFORMATION ESSENTIELLE

Les personnes disposent malgré tout du droit de s'opposer en amont du match en choisissant de ne pas participer au match concerné et en évitant les zones concernées par le dispositif de caméra individuelle. Si une personne exerce ce droit en amont du match concerné, elle sera invitée à ne pas participer audit match et à éviter les zones concernées.

Il est donc demandé aux clubs de porter cette information à la connaissance de leurs joueurs, joueuses, encadrants et, plus largement, de toute personne susceptible d'être concernée par le dispositif.

Président	**Secrétaire de séance**
Georges CECCALDI	**Maxime RINIE**